

Annexe 2 - Format du certificat

MINISTÈRES DES ARMÉES, DE LA MER ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vu le procès-verbal établi le par le président du jury,

Le diplôme du

**Certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation
à la mer**

est délivré à

né(e) le à

Fait à, le

Le recteur de l'académie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE